Exigeons 100 aliments bons pour la santé à prix coûtant dans les supermarchés!

3 novembre 2025

« Manger 5 fruits et légumes par jour », « privilégier les céréales complètes », « cuisiner maison » ou « consommer des produits biologiques » : tout le monde connait ces recommandations de santé publique par cœur. Mais dans les supermarchés, les respecter est bien plus compliqué. En réalité, trop peu de personnes en France peuvent se permettre de suivre ces conseils de santé publique, pourtant élaborés pour s'alimenter sainement au quotidien et réduire les risques de maladies évitables liées à l'alimentation (diabète, maladies cardiovasculaires, cancers...).

En cause ? Dans les supermarchés, **trop souvent, les produits les plus sains sont aussi les plus chers**. Nous dénonçons depuis 2023 l'opacité des prix de nos aliments et les marges abusives sur des produits essentiels pour la santé, comme les fruits et légumes. Les géants de la grande distribution sont en première ligne de cette situation intolérable – rappelons que les cinq principales enseignes – E. Leclerc, Intermarché, Auchan, Carrefour et Coopérative U – contrôlent 80% du marché alimentaire.

Manger sainement ne devrait être un luxe pour personne. Familles Rurales, foodwatch et le Secours Catholique exigent donc une mesure simple et urgente : imposer à la grande distribution de vendre à prix coûtant (sans marge) 100 produits alimentaires basés sur les recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS).

Cette liste regroupe des produits de consommation courante recommandés par les expert·es de santé : des fruits et légumes frais, surgelés ou en conserve, des produits céréaliers comme des pâtes, de la farine ou du pain, mais aussi par exemple des œufs, des produits laitiers et du poisson ainsi que des ingrédients pour cuisiner maison (beurre, sucre, épices, poivre, etc.). Elle contient une proportion significative d'aliments biologiques, et vise aussi à valoriser des produits d'origine française.

Cette mesure doit s'appliquer sur tout le territoire, y compris en Outre-mer, et ne doit en aucun cas avoir une incidence négative sur les prix d'achats des productions des agricultrices et agriculteurs.

Agissez avec nous : signez notre pétition ! Contribuer à rendre les produits les plus sains plus accessibles, augmenter le pouvoir d'achat des consommatrices et consommateurs, tout en assurant un prix juste aux agricultrices et agriculteurs, et contraindre les distributeurs à cesser leurs marges excessives sur les produits sains : des demandes concrètes et urgentes pour le pouvoir d'achat, l'alimentation et la santé.